

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 29/03/2018

Présent-es : Jean-Michel CORVIC, Yoann LE FLOCH, Guillaume PELLETEY, Muriel ROBLIN, Julien ROUXEL, Adeline SALIOU

1) COMPTE-RENDU RENCONTRE AVEC LE MAIRE DE RIANTEC :

Rencontre avec M. BONHOMME, maire de Riantec le 10/02/2018.

Il n'est pas envisagé que le Domaine de Kerostin soit intégré au domaine public, au motif que les collectivités territoriales n'ont plus les capacités financières pour l'entretien des espaces verts, voiries, éclairages publics, etc.

Il est proposé de se renseigner auprès des autres ASL de Riantec pour envisager des actions communes dans ce sens.

Proposition de rappeler au maire la question de l'égalité devant l'impôt local, la taxe foncière.

2) DEVIS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

Contact auprès de plusieurs entreprises de proximité :

✚ Entretien Parc et Jardins : 6 758.10€/an, paiement par CESU

✚ Yann Conan : 11 946.56€/an

Les deux paysagistes ne sont pas retenus, il s'agit d'entreprises sans salariés. Si l'artisan rencontre un problème quelconque, sera-t-il en capacité d'honorer le contrat ?

Le choix se porte plutôt sur des entreprises avec salariés :

✚ SARL Nature Création : 12 600€/an

✚ ESAT ALTER EGO : 12 872€/an.

Le bureau retient le devis de l'ESAT, entreprise d'insertion par le travail pour des personnes en situation de handicap, plusieurs salariés, pas de produits phytosanitaires, technique de mulching.

La condition pour la signature du devis est de négocier une baisse du prix.

Le nouveau tarif proposé est de : 12 408€/an, tarif plus compétitif que SARL Nature Création.

3) FACTURE EDF :

La facture EDF du mois de mars s'élève à 201,03€.

Il y avait un trop perçu d'un montant de 442,93€ qui seront déduits de la prochaine facture à venir d'un montant de 241.90€.

Prochaine facture vers le 25 mai.

4) ASSURANCE RC :

Le choix s'est porté sur AXA, pour un montant de : 645,31€.

La cotisation va du 01/03/18 au 28/02/19.

L'assureur a indiqué qu'il n'est pas utile de souscrire à une assurance juridique.

5) QUESTIONS DIVERSES :

a) Trésorerie et Budget :

Élaborer un budget pour définir le montant de la cotisation annuelle à l'ASL et le fonctionnement de l'ASL

Le montant annuel devrait se situer au-delà des 100€/an

Le compte courant a été ouvert auprès du Crédit Agricole.

Au 30/04, le solde du compte est de 16145,11€.

Quelques cotisations de l'ASL n'ont pas été réglées.

b) Vitesse des véhicules dans le domaine :

La vitesse est limitée à 20kms/heure. Cette limitation n'est pas respectée.

Pour la sécurité de toutes et tous, notamment des enfants, il est proposé de se renseigner sur le coût de ralentisseurs. Ils pourraient être installés sur les plus grands axes du domaine.

c) Propreté, civilité, déjections canines, respect des emplacements dédiés au stationnement des véhicules :

Le domaine est un lieu de vie collectif, à cet effet :




Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de ramassage ou avant 6h le jour de la collecte.

Lorsque les poubelles sont renversées à cause du vent, les déchets doivent être ramassés dans les meilleurs délais.

Les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections canines ramassées par les propriétaires des animaux.

Des emplacements sont prévus pour le stationnement des véhicules.

Ne sont pas autorisés les stationnements :

-  Sur les routes et voies de circulation,
-  Partiels sur les trottoirs,
-  Sur les espaces verts

d) Site WEB :

Proposition de réaliser un site WEB concernant la vie du Domaine et les informations le concernant.

e) Réunions bureau :

Des rencontres régulières du bureau de l'ASL sont envisagées et une AG est prévue en la fin d'année, en direction des habitants de l'ASL.